

**2010/2123 - Versement d'une subvention de 200 000 euros de la Région Rhône-Alpes à la Ville de Lyon pour l'organisation d'une exposition d'art à Shanghai dans le cadre de l'exposition universelle - Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon et la Région Rhône-Alpes - Demande d'une subvention de 30 000 € à la DRAC Rhône-Alpes (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 04/01/2010, p. 0051)**

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier concerne une subvention de la Région Rhône-Alpes à la Ville de Lyon pour préparer l'Exposition universelle de Shanghai. La Région est un partenaire historique de Shanghai. Il a été demandé à notre musée, au Musée des Beaux Arts, ainsi qu'au Musée d'Art Contemporain, au Musée de Grenoble également et de Saint-Etienne, de préparer une exposition à Shanghai. C'est à cette fin, puisque c'est notre Musée qui sera le porteur du projet, que la subvention est demandée et nous sera attribuée pour préparer cette exposition.

M. LE MAIRE : Pour une fois qu'on nous donne de l'argent, c'est bien !

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Il s'agit du rayonnement culturel de notre ville à l'autre bout du monde, mais la signification et les enjeux de cet accord dépassent largement le cadre culturel.

Nous voudrions rappeler ici, que le thème de cette exposition universelle de Shanghai, c'est « une ville meilleure, pour une vie meilleure ». Donc, qu'elle porte sur la ville et qu'elle parle de la ville. Que ce sont 60 entreprises de Rhône-Alpes qui y participeront au pavillon Rhône-Alpes de l'exposition universelle, dont de nombreuses entreprises lyonnaises et que là-bas 140 entreprises de Rhône-Alpes sont implantées, dont 2/3 à Shanghai et à nouveau de nombreuses entreprises lyonnaises.

Dans le cadre des nouvelles pratiques urbaines, 15 thèmes sur 170 ont été retenus, dont deux rhônalpins : l'éco-construction et la lumière urbaine, deux thèmes qui concernent notre ville. L'Eco-construction dont Rhône-Alpes, compte 14 clusters par ailleurs. Nous savons que les techniques de l'environnement permettront plus que jamais de mettre notre ville à la pointe de l'innovation, pour faire face à la compétitivité de ces villes monde, qui voudront en être le cœur, telle que Shanghai.

Alors, c'est aussi du couple Région/Métropole régionale, dont il s'agit dans ce rapport, qui est emblématique à cet égard et c'est ce travail d'équipe que nous privilégions au Groupe Démocrates et qui pour nous est la meilleure condition d'une décentralisation, toujours mieux réussie quand elle est horizontale, autant que verticale.

Alors, c'est cette question que nous posons : qu'advient-il avec cette réforme territoriale que nous concocte le Gouvernement, de ce genre de projet, quand la Région, transformée en un établissement public

interdépartemental à vision micro territoriale, se verra dépossédée de sa compétence générale, et notamment culturelle ? Certes, elle pourra toujours s'y ingérer peut-être, à condition que le pôle communal Ville ou Communauté urbaine, soit chef de file. Mais évidemment dans ce rapport, on le voit, seule la Région est à même de tirer un tel dossier.

Donc, pour ces mêmes raisons, nous souhaitons attirer l'attention de tous et de chacun sur la vigilance, en espérant que les financements croisés ne seront pas terminés et que ce ne sera pas le dernier rapport de ce genre que nous voterons. Je vous remercie, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)